

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01385

Numéro SIREN : 390 589 133

Nom ou dénomination : SUD PREVENTION SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2019 sous le numéro de dépôt 890

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SUD PREVENTION SECURITE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>19 RUE HENRI ET ANTOINE MAURRAS 13016 MARSEILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 9 0 5 8 9 1 3 3 0 0 0 8 6</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le <u>30/06/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	36 885	
		Fonds commercial (1) AH	AI	1 193 913	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ	279 429	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	123 734	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	386 763	
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	521 574	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	1 465 336	
		Autres titres immobilisés BD	BE	21 622	
		Prêts BF	BG		
Autres immobilisations financières* BH		BI	94 827		
<b>TOTAL (II)</b> BJ		BK	4 124 086	718 871	3 405 214
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	4 362 790	
		Autres créances (3) BZ	CA	617 674	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE	13 117	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	718 794		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	54 335		
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	CK	5 766 712	93 149	5 673 563
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		1A	9 890 798	812 020	9 078 778
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

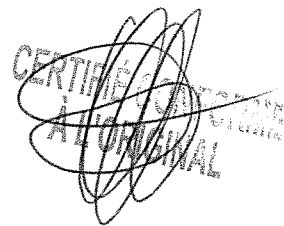
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SUD PREVENTION SECURITE		Néant *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 525 000 .....)	DA		525 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		52 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		1 117 548	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		747 546	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		2 442 594
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		28 000	
	Provisions pour charges	DQ			
		<b>TOTAL (III)</b>	DR		28 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 046 941	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		1 274 445	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		2 575 270	
	Dettes fiscales et sociales	DY		628 266	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA		75 345	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		7 913	
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC		6 608 183
	Ecarts de conversion passif*		<b>(V)</b>	ED	
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		9 078 778
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		6 507 161		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 810 971		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : SARL SUD PREVENTION SECURITE				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	9 815 494	FH		FI	9 815 494	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 815 494	FK		FL	9 815 494	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	113 868	
	Autres produits (1) (11)					FQ	122	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	9 929 486
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 605 913	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	355 624	
	Salaires et traitements*					FY	2 137 091	
	Charges sociales (10)					FZ	837 596	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	52 826
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	65	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	8 989 117	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	940 368	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	25 191	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 937	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	28 129	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	44 240	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	44 240	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 16 111)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	924 257	

Désignation de l'entreprise		SARL SUD PREVENTION SECURITE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	137 266		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	4 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	10 000		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	151 766		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	40 117		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	527		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	10 000		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	50 645		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	101 121		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	73 984		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	203 848		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	10 109 381		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	9 361 835		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	747 546		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	332 150	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	25 191	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	11 424	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	1 100	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	85 690	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Voir état annexe			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	



Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SUD PREVENTION SECURITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 9 078 778 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 747 547 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations techniques : 10 ans
- \* Matériel et outillage : 2 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 2 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

## Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

---

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 102 454 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## **Annexe : Faits caractéristiques**

### **Autres éléments significatifs**

---

La société a accordé, l'exercice précédent, un abandon de créances à sa filiale SUD PREVENTION SECURITE ENTREPRISES, d'un montant de 110 000€.

Cet abandon à caractère financier était assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

La clause a été actionnée sur cet exercice, générant un produit exceptionnel de 110 000€ au profit de SPS.

## Annexe : Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 193 914			1 193 914
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 886			36 886
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 230 800</b>			<b>1 230 800</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	279 429			279 429
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	97 373	26 361		123 734
- Installations générales, agencements aménagements divers	182 498	1 788		184 286
- Matériel de transport	51 875	1 647	960	52 561
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	149 459	457		149 916
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>760 634</b>	<b>30 253</b>	<b>960</b>	<b>789 927</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 302 821	293 106	609 017	1 986 910
- Autres titres immobilisés	21 622			21 622
- Prêts et autres immobilisations financières	94 327	500		94 827
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 418 770</b>	<b>293 606</b>	<b>609 017</b>	<b>2 103 360</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 410 204</b>	<b>323 859</b>	<b>609 977</b>	<b>4 124 087</b>

## Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		30 253	293 606	323 859
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>30 253</b>	<b>293 606</b>	<b>323 859</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		960	609 017	609 977
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>960</b>	<b>609 017</b>	<b>609 977</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
FONDS COMMERCIAL SPS	38 112			38 112
FONDS COMMERCIAL MAGNAN	28 357			28 357
FONDS COMMERCIAL ROCH	10 671			10 671
MALI FUSION SPS 83 TUP	213 856			213 856
MALI FUSION SPS 04/05 TUP	108 410			108 410
FOND COMMERCIAL MBM	68 000			68 000
MALI FUSION SPS 06	704 273			704 273
FOND COMMERCIAL NICE	22 235			22 235
<b>Total</b>	<b>1 193 914</b>			<b>1 193 914</b>

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun indice de perte de valeur n'est apparu, et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

## Annexe : Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU SUD PREVENTION SECURITE ENTREPRISES 84000 AV	507 550	288 433	100,00	255 111
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	507 574	507 574	1 465 336		
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Annexe : Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 886			36 886
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>36 886</b>			<b>36 886</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	227 006	19 613		246 618
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 691	11 971		89 662
- Installations générales, agencements aménagements divers	141 525	12 022		153 548
- Matériel de transport	45 804	3 311	432	48 683
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 565	5 909		143 474
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>629 591</b>	<b>52 826</b>	<b>432</b>	<b>681 986</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>666 477</b>	<b>52 826</b>	<b>432</b>	<b>718 872</b>

## Annexe : Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 594 964 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	1 465 336	1 465 336	
Prêts			
Autres	94 827		94 827
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 362 790	4 362 790	
Autres	617 675	617 675	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	54 336	54 336	
<b>Total</b>	<b>6 594 964</b>	<b>6 500 137</b>	<b>94 828</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Client f.a.e. exo	2 603 287
Clients f.a.e. tva 20%	25 089
Cpam /ciprev a percevoir	2 255
Aides a l'embauche a percevoir	13 492
Etat - produits a recevoir	51 808
<b>Total</b>	<b>2 695 932</b>

## Annexe : Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 525 000,00 euros décomposé en 1 050 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	28 000	10 000	10 000		28 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>28 000</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>		<b>28 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		10 000	10 000		

## Annexe : Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 608 184 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 810 971	1 810 971		
- à plus de 1 an à l'origine	235 970	134 948	101 022	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 575 271	2 575 271		
Dettes fiscales et sociales	628 267	628 267		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 349 792	1 349 792		
Produits constatés d'avance	7 913	7 913		
<b>Total</b>	<b>6 608 184</b>	<b>6 507 162</b>	<b>101 022</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	131 600			
(**) Dont envers les associés	1 273 814			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 413 euros.

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	235 755	245 255	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>	<b>235 755</b>	<b>245 255</b>	

Emprunt dû : Nantissement du fonds sur CC prêt parts SPS 06 :

Montant initial de la garantie 600 000 €

Montant restant dû du capital :94 739 €

## Annexe : Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact a recevoir	1 376 340
Interets courus s/ emprunts	214
Bque interets courus	5 626
Int courus c/ct associes	11 424
Provision congés payés	176 900
Prov autres charges a payer	8 625
Charges sur prov cp	97 179
Autres charges a payer	19 161
Impôts charges a payer	34 362
Taxe d apprentissage	7 812
Formation prof.continue	14 115
Part.empl.effort construction	13 505
Clients avoirs a etablr exo	41 710
<b>Total</b>	<b>1 806 972</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	54 336		
<b>Total</b>	<b>54 336</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	7 913		
<b>Total</b>	<b>7 913</b>		

## Annexe : Notes sur le compte de résultat

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Résultat et impôts sur les bénéfices

## Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
<b>Résultat de l'exercice après impôts</b>	<b>747 547</b>
+ Impôts sur les bénéfices	101 394
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>848 941</b>
<b>Variation des provisions réglementées</b>	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)</b>	<b>848 941</b>

## Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt hors CICE	Impôt correspondant après CICE	Résultat après impôt
+ Résultat courant	821 803	79 352	742 451
+ Résultat exceptionnel	101 121	-2 619	103 740
- Participations des salariés	73 984	24 661	49 323
<b>Résultat comptable</b>	<b>848 941</b>	<b>101 394</b>	<b>747 547</b>

## Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

**Annexe : Notes sur le compte de résultat**

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2016, la société SARL SUD PREVENTION SECURITE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SPS INVEST.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 204 508 euros

## Annexe : Autres informations

## Effectif

Effectif moyen du personnel : 69 personnes.

	Personnel salié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	53	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>69</b>	

## Engagements financiers

## Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 404 208
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts à échoirs sur emprunts</i>	9 500
Autres engagements donnés	9 500
<b>Total</b>	<b>1 413 708</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	9 500

## Annexe : Autres informations

## Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>			<b>2 177 178</b>		<b>2 177 178</b>
Cumul exercices antérieurs			387 476		387 476
Dotations de l'exercice			284 714		284 714
<b>Amortissements</b>			<b>672 190</b>		<b>672 190</b>
Cumul exercices antérieurs			432 336		432 336
Exercice			332 150		332 150
<b>Redevances payées</b>			<b>764 486</b>		<b>764 486</b>
A un an au plus			317 752		317 752
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 066 637		1 066 637
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>			<b>1 384 389</b>		<b>1 384 389</b>
A un an au plus			1 596		1 596
A plus d'un an et cinq ans au plus			18 223		18 223
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>			<b>19 819</b>		<b>19 819</b>
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>			<b>330 378</b>		<b>330 378</b>

## Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

La société finance des IFC avec la caisse IRP AUTO.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de formation, de reconstitution du fonds de roulement.



**SUD PREVENTION SECURITE**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 525 000 euros**  
**Siège social : 19, Rue Henri et Antoine Maurras**  
**ZAC de Saumaty Séon**  
**13016 MARSEILLE**  
**390 589 133 RCS MARSEILLE**

CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 19 DECEMBRE 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

**DEUXIEME DECISION**

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 747 546,00 euros de la manière suivante :

📄 Bénéfice de l'exercice 747 546,00 euros  
⇒ A titre de dividendes 740.000,00 euros  
Soit 704,76 euros par part sociale

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 1.702.594,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019**

L'associé unique constate que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2018 **non éligibles** à l'abattement de 40 % s'élève à 740.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

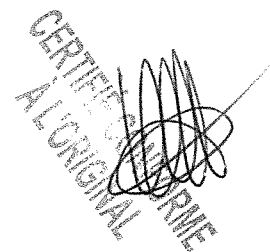
En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice Clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres Revenus distribués	
30 juin 2017	1.140.000,00 euros		1.140.000,00 euros
30 juin 2016	700.000,00 euros		700.000,00 euros
30 juin 2015			400.000,00 euros

Certifié conforme  
La Gérance







**MARCIALIS Armand**  
**1117 Chemin du LAVARIN**  
**Mc2 Bât A1**  
84000 AVIGNON  
Tel : 04.32.44.84.67  
Mail : a\_marcialis@orange.fr

**Expert Comptable**  
**Inscrit à l'Ordre de Marseille**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes**  
Fax : 04.90.39.81.01

**SUD PREVENTION SECURITE SARL**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 30/06/2018

**SUD PREVENTION SECURITE**

Société à responsabilité limitée au capital de 525 000 Euros  
Siège social : 19, rue Henri et Antoine Maurras  
Zac de Saumaty Séon  
13016 MARSEILLE

R.C.S. MARSEILLE : 390 589 133

MARCIALIS Armand

## **SUD PREVENTION SECURITE**

Société à responsabilité limitée au capital de 525 000 Euros

Siège social : 19, rue Henri et Antoine Maurras

Zac de Saumaty Séon

13016 MARSEILLE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30.06.2018

A l'associé unique,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUD PREVENTION SECURITE SARL relatifs à l'exercice clos le 30/06/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, qui se présentent ainsi :

Bénéfice	747 547 €
Total Bilan	9 078 778 €
Total produits exploitation	9 929 486 €

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations

MARCIALIS Armand

significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les factures intra-groupe
- les factures à établir au 30 06 2018
- les factures non parvenues au 30-06-2018

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi,

- nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.
- Nous nous sommes assurés que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'Art D.411-4 du Code de Commerce, pris en application de l'art L.441-6 dudit code vous ont été présentées et communiquées dans le rapport de gestion et sont cohérentes avec les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

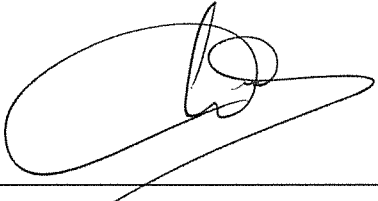
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

*AVIGNON le 3 décembre 2018*

*MARCIALIS Armand*

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be 'MARCIALIS Armand'.



**MARCIALIS Armand**  
**1117 Chemin du LAVARIN**  
**Mc2 Bât A1**  
84000 AVIGNON  
Tel : 04.32.44.84.67  
Mail : a\_marcialis@orange.fr

**Expert Comptable**  
**Inscrit à l'Ordre de Marseille**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes**  
Fax : 04.90.39.81.01

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

### **Assemblée d'approbation des comptes de :**

**SUD PREVENTION SECURITE SARL**

Exercice clos le 30/06/2018

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

#### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE**

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informé de l'exécution de conventions, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Avignon le 3 décembre 2018